



Saint-Pierre,

Cher(e) candidat(e),

Vous êtes admis à l'un des Instituts de Formation des IES du CHU de la Réunion et nous vous en félicitons.

Afin de valider votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir respecter les étapes décrites dans le déroulement des étapes en page 2.

Pour votre information, les Instituts d'études en santé (IES) sont accessibles à tous les étudiants :

- Ayant été sélectionnés et admis dans une de nos filières,
- Présentant un certificat d'aptitude physique et psychologique à suivre la formation,
- Disposant d'une couverture vaccinale conforme à la réglementation et leur permettant la mise en stage.

Afin que chaque apprenant dispose des mêmes chances de réussite au diplôme, les IES sont engagés dans une démarche volontariste d'accompagnement à la réussite de tous nos étudiants, ainsi que dans une politique inclusive pour les apprenants en situation de handicap.

Concernant le dispositif d'aide à la réussite :

Un test de positionnement sera proposé à chaque étudiant (via un mail d'inscription) évaluant les compétences socles nécessaires à l'entrée en formation. Des ateliers de mise à niveaux seront programmés une semaine avant la rentrée universitaire du 07 au 20 juillet 2025 inclus, chaque étudiant étant invité à s'y inscrire au regard de ses résultats auprès du correspondant « aide à la réussite » : reussite@ies-reunion.fr

Concernant les situations de handicap :

Tout étudiant en situation de handicap est invité à se rapprocher de nos Référents Handicap lors de son inscription administrative afin de co-construire les mesures d'accompagnement envisageables et d'anticiper les éventuels aménagements nécessaires au bon déroulement des études.

- Chaque année universitaire, tout étudiant en situation de handicap, reprend contact avec le référent handicap de l'institut pour bénéficier d'un nouvel accompagnement personnalisé, il n'y a pas d'automatisme, le handicap pouvant être temporaire ou évolutif,
- Concernant l'aménagement des examens, les demandes seront à présenter au moins un mois avant la date des examens pour permettre aux équipes d'anticiper l'organisation des mesures nécessaires,
- En cas de situation de handicap intervenant en cours de scolarité, l'étudiant concerné prend contact avec les référents handicap.

Contacts et coordonnées

Les référents handicap des IES sont :

Site des IES Sud

Isabelle FONTAINE – Cadre Formateur
 Téléphone : 0262 35 59 98
 Email : isabelle.fontaine.ies-reunion.fr
Sabine DIJOUX - Adjoint administratif
 Téléphone : 0262 35 95 70
 Email : sabine.dijoux@ies-reunion.fr

Site des IES Nord

Gilbert DALLE-MULE – Cadre Formateur
 Téléphone : 0262 71 75 59
 Email : gilbert.dalle-mule@chu-reunion.fr
Martine TECHER - Adjoint administratif
 Téléphone : 0262 71 75 49
 Email : martine.techer@ies-reunion.fr

Pour les étudiants en études promotionnelles du CHU, le référent handicap de l'établissement pourra être sollicité :

Magalie PALACIOS

Téléphone : 0262 71 98 14
 Email : magalie.palacios@chu-reunion.fr



Cofinancé par
l'Union européenne



Institut d'Etudes de Soins



Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie



DÉROULEMENT DES ÉTAPES OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION À L'IFMK DU CHU DE LA RÉUNION

Les admis en L2 à l'IFMK du CHU de la Réunion pour la rentrée scolaire 2025/2026 sont invités à s'inscrire et à suivre les différentes étapes comme suit :

1^{ERE} ETAPE : Inscription

TELECHARGEMENT DU DOSSIER D'INSCRIPTION A PARTIR DU mardi 10 juin 2025 SUR LE SITE DU CHU

<https://www.chu-reunion.fr/les-enseignements-paramedicaux-au-chu-de-la-reunion/>

ENVOI DU DOSSIER D'INSCRIPTION : ECHEANCE mercredi 16 juillet 2025
(transmettre le dossier par voie postale, cachet de la poste faisant foi)

2EME ETAPE : Jeudi 21 août 2025 ou Vendredi 22 août 2025

(selon la programmation qui vous sera transmise par mail en août)

Vous devez vous présenter obligatoirement dans les services suivants :

- 1 DTST (pour l'attribution d'un Badge d'accès du CHU et du self)
- 2 BLANCHISSERIE (pour la mesure des tenues professionnelles du CHU)
- 3 Secrétariat Vie de l'Etudiante (SeVE) (pour la finalisation de l'inscription)
- 4 Accueil des IES (pour le paiement des droits de scolarité)
- 5 MEDECINE PREVENTIVE (pour une visite médicale) [**PROGRAMMATION EN ATTENTE DE VALIDATION**]

3EME ETAPE : RENTREE le Jeudi 04 septembre 2025 à 8h00



Cofinancé par
l'Union européenne



Institut d'Etudes de Soins



Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie



PREMIÈRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE à l'IFMK (2025/2026)

1ère étape

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

Tous les candidats ADMIS à l'IFMK pour la rentrée scolaire 2025/2026
sont invités à adresser leur dossier d'inscription par voie postale

avant le mercredi 16 juillet 2025 (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :
CHU SUD REUNION – IES – IFMK BP 350 97448 SAINT PIERRE CEDEX

☞ Attention : Passé ce délai, l'étudiant est réputé avoir renoncé au bénéfice de son admission

Pour la DRH du CHU SUD REUNION :

(à mettre dans une autre pochette transparente et à transmettre OBLIGATOIREMENT AVANT LE 16/07/25)

1 1 RIB avec code IBAN (à votre nom)

Pour le Service financier des IES :

(à mettre dans une autre pochette transparente et à transmettre OBLIGATOIREMENT AVANT LE 16/07/25)

1 1 RIB avec code IBAN (à votre nom)

2 Carte grise

3 Attestation de prêt de véhicule (si véhicule prêtée), modèle joint

4 Attestation d'assurance (si véhicule prêtée)

Pour le service médecine du travail :

(à mettre dans une autre pochette transparente et à transmettre OBLIGATOIREMENT AVANT LE 16/07/25)

1 **Certificat médical** établi obligatoirement par un médecin agréé par l'ARS attestant que vous ne présentez pas de contre-indications physiques et psychologiques à l'exercice de la profession, merci de consulter la liste sur ce site de l'ARS de la Réunion ;

2 **Attestation d'immunisation et de vaccinations obligatoire** rempli par votre médecin traitant (ci-joint)

Merci de présenter votre dossier dans l'ordre des pièces demandées ci-dessous

(à mettre dans une pochette transparente et à transmettre OBLIGATOIREMENT AVANT LE 16/07/25)

Les photocopies doivent être réalisées sur feuille A4, uniquement en recto, sans agrafe et dans l'ordre des pièces demandées.

NOM/PRENOM :

N°	DOCUMENTS A FOURNIR	Remis
1	Fiche inscription administrative	<input type="checkbox"/>
2	2 Photos d'identité (indiquez vos nom/prénom au dos) 2 Photos d'identité NUMERIQUE à envoyer par mail à ifmk@ies-reunion.fr et à mettre également dans l'encadré prévu à cet effet sur le dossier d'inscription	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3	Photocopie du passport ou de la carte d'identité nationale (en cours de validité, recto/verso sur la même page) ;	<input type="checkbox"/>
4	Photocopie de l'attestation de sécurité sociale valable pour l'année 2025/26 ;	<input type="checkbox"/>
5	Si vous êtes inscrit(e) à France Travail fournir n° identifiant avec l'attestation d'inscription ;	<input type="checkbox"/>
6	1 Justificatif d'adresse de moins de 3 mois (facture EDF, CISE à votre nom..., sinon : attestation s/honneur d'hébergement avec pièce d'identité de l'hébergeur + facture) ;	<input type="checkbox"/>
7	Photocopie de tous les diplômes obtenus (signez le diplôme du BAC/Brevet) ;	<input type="checkbox"/>
8	Livret de famille si enfant (toutes les pages) ;	<input type="checkbox"/>
9	Attestation d'accord de financement pour les promotionnaires (Fongecif, ANFH...) ;	<input type="checkbox"/>
10	Si vous êtes porteur d' handicap , fournir tout document justifiant votre situation ;	<input type="checkbox"/>
11	Extrait du casier judiciaire n°3 de moins de 3 mois, faire la demande sur le site ;	<input type="checkbox"/>
12	Attestation responsabilité civile individuelle (valable pour 2025/2026) ;	<input type="checkbox"/>
PIECES COMPLEMENTAIRES		
13	Photocopie du relevé de notes d'admission (Dispensé/extracom/LPAS/LAS/L1) et le formulaire de choix d'affectation définitive de l'Université (LPAS/LAS/L1) ;	<input type="checkbox"/>
14	Attestation PIX (si vous l'avez déjà réalisé) ;	<input type="checkbox"/>
15	Photocopie de la carte grise de votre véhicule (indiquer votre nom/prénom en haut de la copie si le véhicule n'est pas à votre nom) ;	<input type="checkbox"/>
16	Attestation de paiement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) pour 2025/26 , faire la demande sur le site : https://cvec.etudiant.gouv.fr/ . Tous les étudiants sont TOUS redevables et exigibles de cette somme, même les boursiers !	<input type="checkbox"/>
17	1 RIB avec code IBAN (à votre nom/prénom) ;	<input type="checkbox"/>
18	Photocopie de la journée d'appel (JAPD)	<input type="checkbox"/>

Cette inscription sera définitive dès lors que l'ensemble des pièces demandées sera fourni et que les paiements seront versés.

INFO. COMPLÉMENTAIRES

Personne(s) à prévenir en cas d'accident :

NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	LIEN PARENTÉ

Enfant : OUI *si oui, nombre* NON

	NOM	PRENOM	PROFESSION
PÈRE			
MERE			
CONJOINT(E)			

Permis : OUI NON Date :

Véhicule 1 : Néant Voiture Motocyclette $\geq 50\text{cm}^3$ Vélomoteur – Scooter $< 50\text{cm}^3$

Modèle : Immatriculation : Nb de chevaux : CV

Véhicule 2 : Néant Voiture Motocyclette $\geq 50\text{cm}^3$ Vélomoteur – Scooter $< 50\text{cm}^3$

Modèle : Immatriculation : Nb de chevaux : CV

FINANCIER

QUI FINANCE VOTRE FORMATION ?

France Travail Transition Pro CPF Autofinancement Aucun financement Autre (lequel).....

Dirigez-vous sur le lien ci-dessous pour connaître le coût de la formation (*montant 2024/2025*) :

<https://www.chu-reunion.fr/wp-content/uploads/2025/02/Flyer-IFMK-2025.pdf>

QUE PERCEVEZ-VOUS PENDANT LA FORMATION ?

France Travail (ARE,...) Bourse Régionale OPCO (Transition Pro, ANFH,...) Employeur ASP

Aucune rémunération Prestations sociales (CAF,...) Autre (laquelle).....

CVEC

Montant : € N° :

FRAIS DE SCOLARITE ET/OU INSCRIPTION

Montant : €

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE

Paiement personnel Employeur

AUTRES INFORMATIONS

Avez-vous un handicap déclaré ? OUI (*si oui, apporter un document justifiant votre situation*) NON

Uniquement pour les nouveaux L2 : 2^{EME} ETAPE DE L'INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN PRESENTIEL

Cette 2^{ème} étape aura lieu en août, merci de vous positionner obligatoirement sur un des 2 choix ou les 2 ci-dessous en fonction de vos disponibilités :

jeudi 21/08/25 matin vendredi 22/08/25 matin (*la programmation définitive vous sera communiquée par mail en août*)

Je soussigné(e), (*Nom/Prénom*)

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur la fiche d'inscription administrative et confirme mon acceptation pour intégrer l'IFMK du CHU de la Réunion pour l'année scolaire 2025/2026.

Tout changement de situation doit être signalé au secrétariat.

Signature de l'étudiant

Saint-Pierre, le...../...../20.....

Déclaration de prêt de véhicule pour les stages

Je soussigné(e),

Mme/M.....

Né(e) le.....à.....

Domicilié(e) à:.....

.....

Déclare sur l'honneur prêter pour toute la durée de son stage mon véhicule :

• Marque :.....

• Type :.....

• Immatriculation :

À :

Mme/M.....

Né(e) le.....à.....

Fait à :

Le :

Signature du prêteur



CERTIFICAT MEDICAL
MEDECIN AGREE

Je soussigné(e) Docteur :.....certifie avoir examiné ce jour

Mr/Mme Nom :..... Prénom :

Né(e) le : /___/___/___/ à

inscrit(e) à..... du C.H.U Réunion et atteste qu'il/elle ne présente pas de contre-indications physiques et psychologiques à l'exercice de la profession

Fait à

Le

Signature :

Cachet du Médecin



**Attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires et recommandées
pour les étudiants et élèves des professions de santé**

Je soussigné, Docteur¹

Adresse :

Téléphone :

Certifie que M. / Mme (Nom de jeune fille suivi du nom d'usage + prénom).....

Né(e) le...../...../..... à.....

Est à jour des vaccinations suivantes obligatoires :

- 1) **Hépatite B** (Arrêté du 02/08/2013 - voir algorithme ci-dessous). **3 injections au total** selon le schéma 0,1 mois et 6 mois après la première dose.
L'immunisation est OBLIGATOIRE afin de pouvoir débiter les stages. Un schéma accéléré peut être proposé afin de garantir l'immunisation avant le début du premier stage : ENGERIX B20 3 doses en 21 jours (JO,J7,J21) suivies d'un rappel 12 mois après, indispensable pour obtenir une protection au long cours. Contrôle des anticorps 4 à 8 semaines après l'administration de la dose de rappel à 12 mois.

Résultats des dosages (OBLIGATOIRES)		Date
Anticorps Anti-HBs	UI / L
et		
Anticorps Anti-HBc	UI / L
<p>Si attestation d'un résultat, même ancien, montrant des Ac Anti-HBs > 100 UI/L : sujet immunisé.</p> <p>Si concentration des anticorps Anti-HBs entre 10 et 100 UI/L et anticorps Anti-HBc non détectés : sujet immunisé <u>si vaccination menée à terme (3 injections au total).</u></p> <p>Si concentration des anticorps Anti-HBs < 10 UI/L et anticorps Anti-HBc non détectés : réaliser une injection supplémentaire de vaccin contre l'hépatite B et effectuer un nouveau contrôle sérologique 4 à 8 semaines après l'injection (répéter ce schéma si besoin sans dépasser 6 injections au total).</p> <p>Après 6 doses, si la personne présente toujours un taux d'anticorps anti-HBs inférieur à 10 UI/L, elle est considérée comme « non répondeuse » à la vaccination.</p> <p>Si anticorps Anti-HBc détectés : dosage des antigènes HBs et de l'ADN VHB.</p>		

Vaccination hépatite B	Date	N° de lot
1 ^{ère} dose :
2 ^{ème} dose :
3 ^{ème} dose :
4 ^{ème} dose :
5 ^{ème} dose :
6 ^{ème} dose :

¹ Votre médecin traitant ou le médecin de service de médecine préventive de votre employeur

2) **Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite** : 3 injections + rappel à l'âge de 6 ans, 11-13 ans, 25 ans et 45 ans.

Pour les professionnels de santé, les rappels comportent la valence coquelucheuse (obligatoire).

Dernier rappel effectué		
Nom du vaccin	Date	N° de lot
.....

3) **Rougeole, Oreillons, Rubéole** :

Personnes nées depuis 1980 : rattrapage pour obtenir au total 2 doses de vaccin trivalent ROR (avec un délai de minimum 1 mois entre les doses), **quels que soient les antécédents vis-à-vis des trois maladies.**

Personnes nées avant 1980 : 1 dose de vaccin trivalent ROR au total si absence d'antécédent connu.

Nom du vaccin	Date	N° de lot
1ère dose ROR :
2ème dose ROR :

A pris connaissance que les vaccinations suivantes sont recommandées :

1) **Varicelle** : Contractée : oui non date :

2 injections espacées de 4 à 8 semaines (Varivax®) ou de 6 à 10 semaines (Varilrix®) en cas de personne sans antécédent de varicelle (ou dont l'histoire est douteuse) et dont la sérologie est négative.

Nom du vaccin	Date	N° de lot
1ère dose :
2ème dose :

2) **Grippe saisonnière** :

Nom du vaccin	Date	N° de lot
.....

3) **COVID-19** :

Nom du vaccin	Date	N° de lot
1ère dose :
2ème dose :
3ème dose :
4ème dose :

A pris connaissance que la réalisation d'un test IDR tous les 5 ans est recommandée :

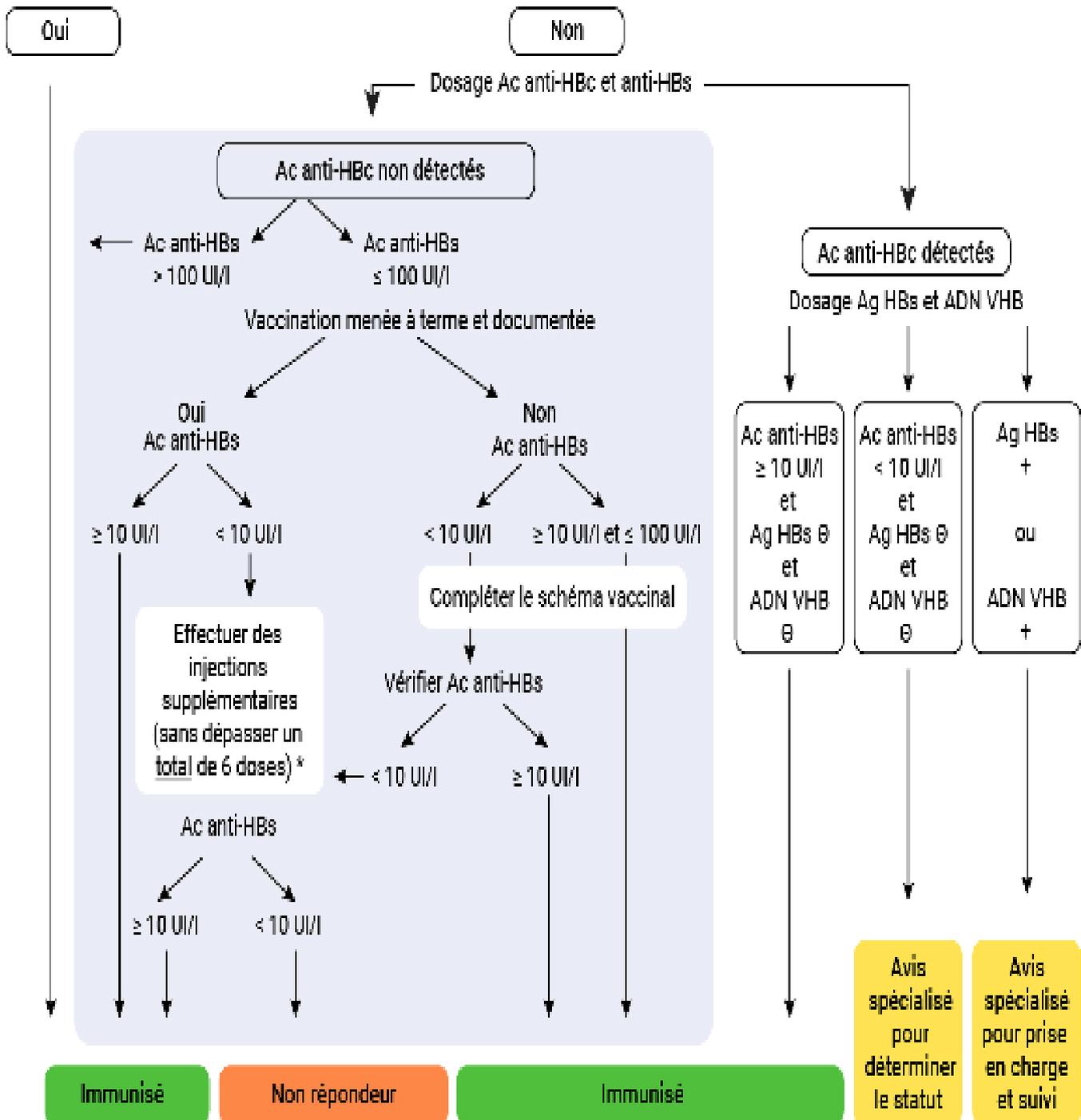
IDR	Date	Résultat
.....

Fait le/...../.....

Signature et cachet du Médecin

Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013.

Attestation d'un résultat, même ancien, montrant des Ac anti-HBs > 100 UI/l



Ac : anticorps - Ag : antigène - VHB : virus de l'hépatite B

* Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté.

**Félicitation pour votre admission
et Bienvenue à l'IFMK de la Réunion !!**



Si vous souhaitez avoir des informations concernant l'institut, la formation, l'installation
Le BDE (Bureau Des Étudiants) Kiné Pêi se tient à votre disposition :

Président

Camille DEURWEILHER (M2)

0692 24 02 51
camille.deurweilher@ies-reunion.fr

Vice-Président

Nathan RIVIERE (L3)
Théo VARONDIN (L3)
riviere.nathan@ies-reunion.fr
varondin.theo@ies-reunion.fr

N'hésitez surtout pas à prendre contact avec nous !!

Une liste de fournitures vous a été fournie par l'IFMK. Pour votre entrée à l'école, vous aurez un pack d'entrée offert par la FNEK (Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie), comprenant :

- un goniomètre
- un mètre ruban
- le GSSK (Guide de Survie du Stagiaire Kiné)

Pour ce qui est du reste du matériel (dont le stéthoscope), vous pouvez vous le procurer à l'adresse suivante :

TOULET MÉDICAL
127 Rue Augustin Archambaud à Saint-Pierre
02625 25 51 51

[NB : direction Le Tampon-St-Pierre, au rond-point de Leclerc les Casernes, continuez tout droit sur 200m et ça sera sur votre droite lorsque vous descendez.]

Certains livres vous seront fournis en format numérique lors de la rentrée par le BDE Kiné Pêi.

Nous reviendrons vers vous à la rentrée pour la présentation du BDE et nous espérons finaliser votre inscription à l'association.

En attendant de vous rencontrer, le BDE Kiné Pêi vous souhaite d'excellentes vacances bien méritées !!

La Présidente du BDE Kiné Pêi
DEURWEILHER Camille

Coupon à remettre par mail au plus vite :

Afin de vous mettre en contact avec le secrétaire, votre future promotion et les autres étudiants de l'IFMK, merci de communiquer vos coordonnées personnelles :

Nom : Prénom

.....

Tél : 06 9.. Messenger :

.....

Mail :

.....

...

Merci de retourner ce coupon à :

daviet.amelia@ies-reunion.fr (secrétaire du BDE Kiné Pêi) et à seve@ies-reunion.fr (secrétariat des IES)



Cofinancé par
l'Union européenne



Institut d'Etudes de Soins



Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie



LE JEUDI 21 AOUT 2025 OU LE VENDREDI 22 AOUT 2025
Selon la date et l'heure de passage transmises par mail en août
**!/ \ MERCI DE RESPECTER LES RDV FIXÉS !/ **

VOUS DEVEZ VOUS PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT DANS LES SERVICES SUIVANTS :

2^{ème} étape

Lieu : **CHU SUD REUNION (plan du site ci-joint)**

À la DTST : attribution d'un Badge d'accès du CHU et du self

Vous devez vous munir des pièces ci-dessous :

- 1 Cartes grises de vos véhicules ou d'une copie
- 2 Pièces d'identité

Pour vous restaurer au self du CHU, merci de :

- vous rapprocher du caissier du self afin qu'il réalise le rapprochement du badge à votre compte
- créditer au minimum 20€ à la borne située au self.

À la Blanchisserie : mesure des tenues professionnelles CHU

Au Secrétariat de la Vie Etudiante (SeVE) :

Vous devez vous munir des pièces ci-dessous :

- 1 **Pièces manquantes lors de la 1^{ère} étape d'inscription**
- 2 **Original de vos diplômes à présenter**

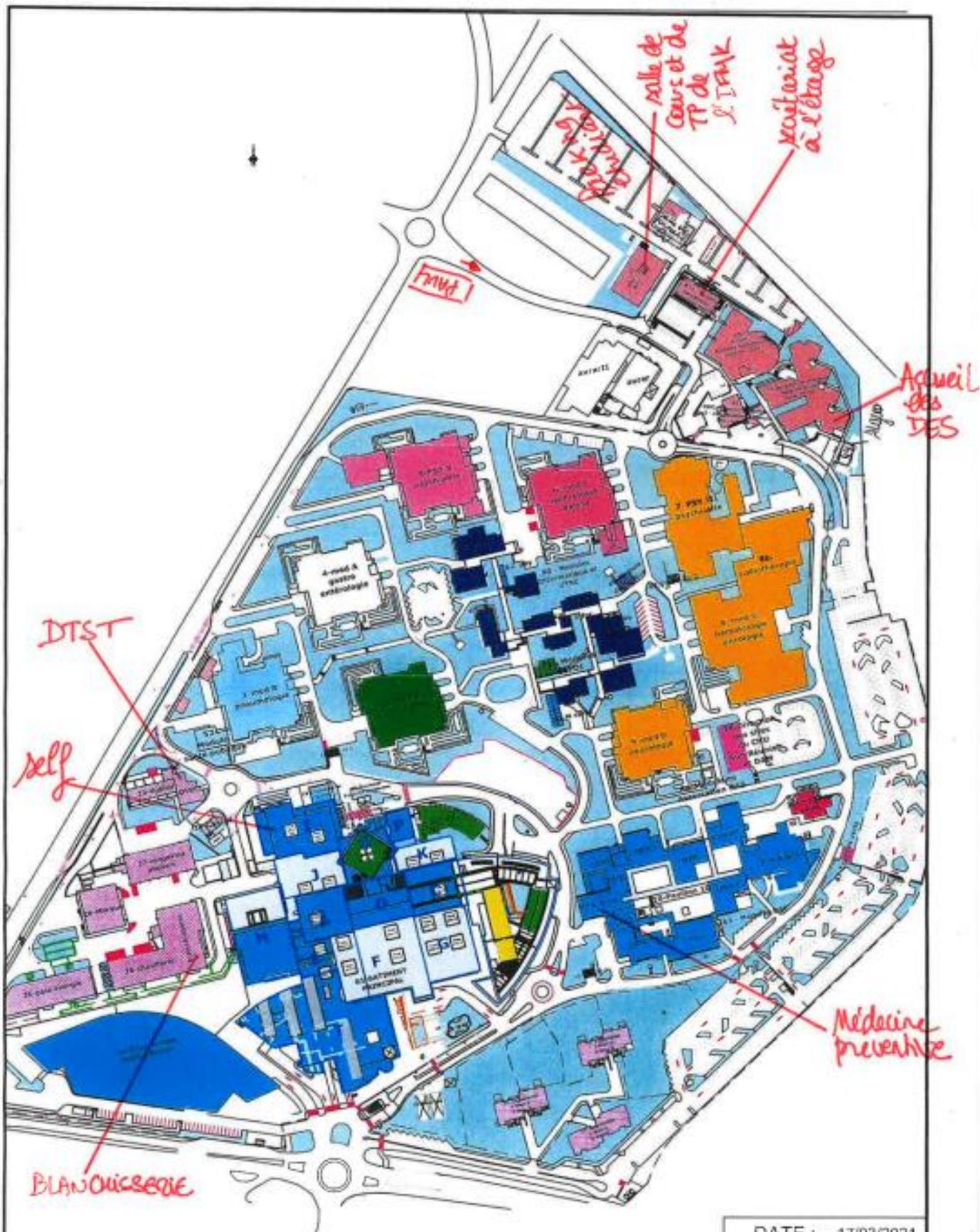
A l'accueil des IES :

- 1 **Paiement des droits de scolarité de l'année 2025-2026 : montant non connu à ce jour.** Ce paiement est exigible à tous les étudiants et est à régler à l'accueil des IES **uniquement par CB**. Le versement est fait à titre prévisionnel par les étudiants en instance de BOURSE REGIONALE et remboursé par le trésor public sur présentation d'un certificat administratif délivré par la vie de l'étudiant + copie de la décision de bourse. Sont exonérés les étudiants promotionnaires du CHU de la REUNION

Au service de médecine du travail : [PROGRAMMATION EN ATTENTE DE VALIDATION]

Vous devez vous munir des pièces ci-dessous :

- 1 Carnet de santé
- 2 Vos lunettes le cas échéant
- 3 Vos derniers résultats (prise de sang...)



Désignation		Sous-sol 1 du Bâtiment principal de l'hôpital de Saint-Pierre-Extrait Service Imagerie			DATE : 17/03/2021
N° PLAN	SPI-01-01-S1	PAGE N°:	1	Format : A4	Echelle : 1/250ème
					



Cofinancé par
l'Union européenne



Institut d'Etudes de Soins



Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie



MATERIEL OBLIGATOIRE **A FOURNIR** **POUR LA RENTREE A L'IFMK REUNION**

PRATIQUE MASSO-KINESITHERAPIE

PACK D'ENTREE (CF. MESSAGE DU BDE) :

- Un goniomètre plastique à petit bras
- Un mètre ruban

AUTRES MATERIELS :

- Un inclinomètre
- Un crayon dermatographique
- Un stéthoscope (de base ou Littman (plus cher mais se garde "à vie"))
- Fil à plomb
- Un drap de bain 0,80 x 2,00 m
- Tenue obligatoire pour les T.P :
 - ✚ rôle du « patient » : un maillot de bain (pas de caleçon de bain, pas de bermuda...) : une pièce pour les hommes, deux pour les femmes
OU des sous-vêtements couvrants (pas de brassière pour les femmes)
 - ✚ rôle du « Masseur-Kinésithérapeute » : les blouses fournies par le CHU (cf lingerie planning visite blanchisserie)

RAME DE PAPIER

En début d'année, chaque étudiant et élève de l'I.E.S fournit une rame de papier (A4, 80g).

Je vous remercie de l'apporter le premier jour de la rentrée.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES RECOMMANDEES

Titre	Auteur	Editeur
Évaluation clinique de la fonction musculaire	M.LACÔTE A-M.CHEVALIER A.MIRANDA J-P.BLETON	MALOINE
Biomécanique Fonctionnelle Membres tête et tronc	Michel DUFOUR Michel PILLU	MASSON
Atlas d'anatomie palpatoire - Tome 1 Cou, tronc, membre supérieur - Tome 2 Membre inférieur	TIXA	MASSON
Anatomie de l'appareil locomoteur - Tome 1 Membre inférieur - Tome 2 Membre supérieur - Tome 3 Tête et tronc	Michel DUFOUR	MASSON
Masso-kinésithérapie et thérapie manuelle pratiques (Tome 1, 2 et 3)	M. DUFOUR S. BARSİ P. COLNE	MASSON
Anatomie et physiologie humaines	E. MARIEB	PEASON EDUCATION
Examen clinique de l'appareil locomoteur	J. CLELAND S. KOPPENHAVER	MASSON
Les Tensions musculaires du diagnostic en traitement	Gilles PENINOÜ Serge TIXA	MASSON

Site accès Bibliothèque Universitaire

Remarque : liste non exhaustive.



Cofinancé par
l'Union européenne



Instituts d'Etudes en Santé



Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie

RENTRÉE :

L2

Jeudi 04/09/25 à 8h00

VOUS DEVEZ VOUS PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT à

3ème étape

Lieu : **l'IFMK**

PIECES A TRANSMETTRE

- Pièces manquantes lors de la 1ère étape d'inscription
- 1 rame de papier (A4, 80g)
- 1 cadenas pour le casier qui vous sera attribué

INFOS PRATIQUES POUR LA RENTRÉE

- Mise à disposition : casier, frigo, cafetière, micro-onde et fontaine à eau
- Apporter tasse ou gourde ou bouteille, sucre, dosettes senseo/thé
- Amener tablette ou ordinateur, stylos, feuilles
- Apporter une tenue de sport
- Parking disponible à l'arrière de l'IFMK (ATTENTION : PLACES LIMITÉES), cf. plan dans le dossier d'inscription.

!! TENUE CORRECTE EXIGÉE (pas de savate, etc...) !!